

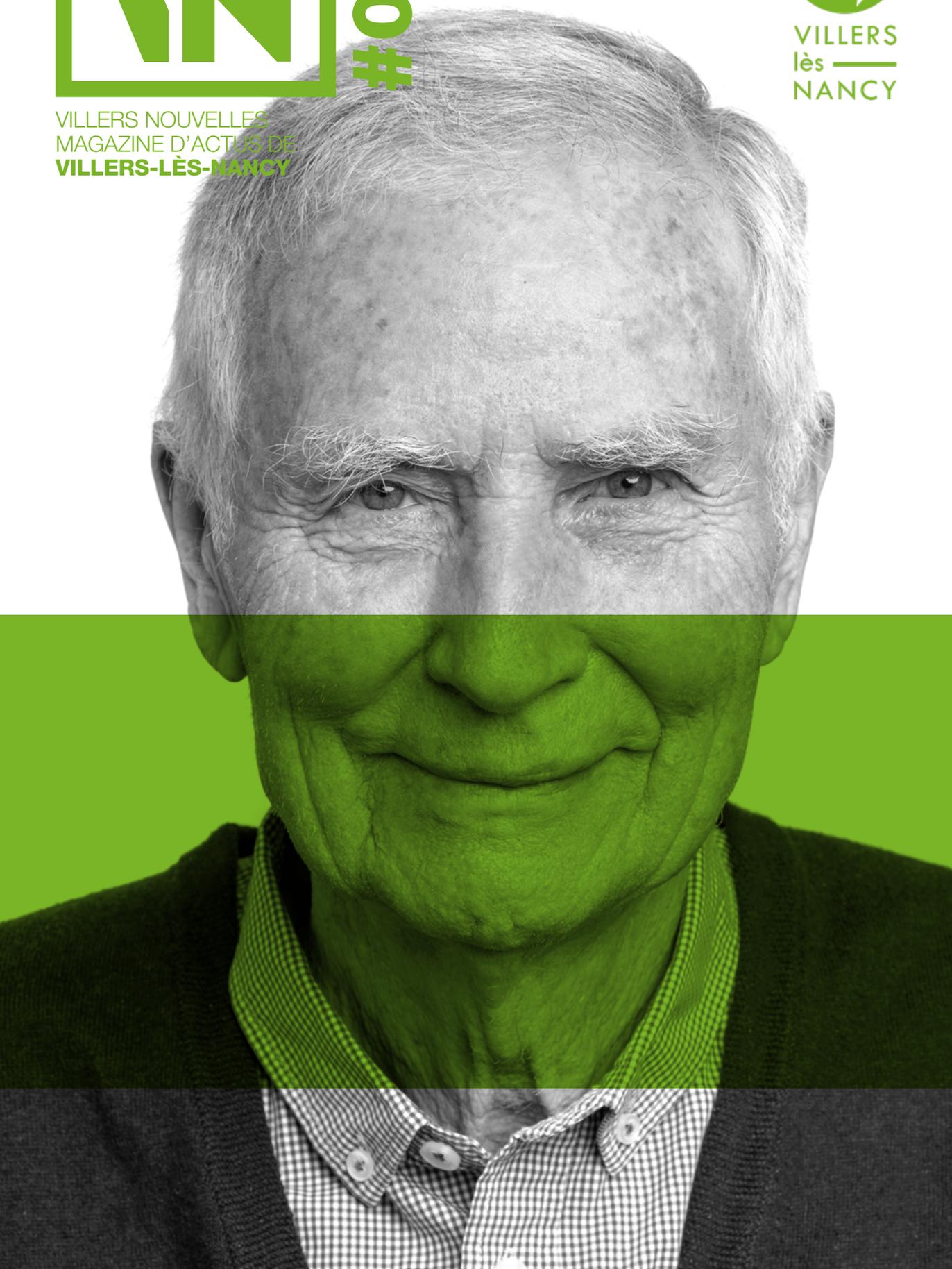


#072
PRINTEMPS



VILLERS
lès —
NANCY

VILLERS NOUVELLES
MAGAZINE D'ACTUS DE
VILLERS-LÈS-NANCY



Sommaire

3. Edito

4. Brèves

8. Portrait d'habitant : Dominique Lefort

12. Dossier « La vie en vert »

27. Agenda

29. Conseil municipal

30. Infos pratiques

31. Expression libre

Directeur de publication François Werner

Crédits textes Service communication de Villers-lès-Nancy

Crédits photos et illustrations Daniel Denise • Service communication de Villers-lès-Nancy • Artistes et cie • Pexels • Pixabay • Rawpixel • Photos libres de droits

Conception et réalisation Service communication de Villers-lès-Nancy, communication@villerslesnancy.fr

Tirages 8 000 ex.

Impression Lorraine Graphic imprimerie

Dépôt légal Bibliothèque municipale de Nancy

Villers Nouvelles n° 72 - Printemps 2022



édito

Tous mobilisés !

Nous en avons tous conscience : notre planète souffre et l'urgence climatique est bien une réalité.

Face à ce défi, nous ne savons pas toujours quoi faire. Rebutés par les tenants d'une écologie punitive voire culpabilisatrice, parfois aussi choqués par ceux qui l'utilisent pour des finalités commerciales ou individuelles, nous nous sentons surtout souvent démunis face à l'ampleur de la tâche et mal informés sur ce que nous pouvons faire.

Alors à Villers, nous avons décidé de faire tout ce que nous pouvions pour une démarche environnementale concrète, à notre portée, et capable de vraiment porter ses fruits !

D'abord en étant une commune exemplaire plus que donneuse de leçons. Nos actions, nos élus et nos agents sont pleinement engagés pour la sobriété, avec en tête de sans cesse réduire notre empreinte carbone : moins rouler, passer au tout recyclable, limiter nos consommations de fluides, favoriser la biodiversité, privilégier les fournisseurs locaux... Notre municipalité est pleinement engagée.

En partenariat avec un tissu associatif exceptionnel, nous travaillons aussi quotidiennement pour engager des politiques efficaces de transition environnementale : promouvoir l'isolation des habitations et l'énergie propre, développer les espaces naturels sensibles protégés, renforcer les transports en commun et les modes doux sont, par exemples, trois chantiers qui avancent en cette année 2022.

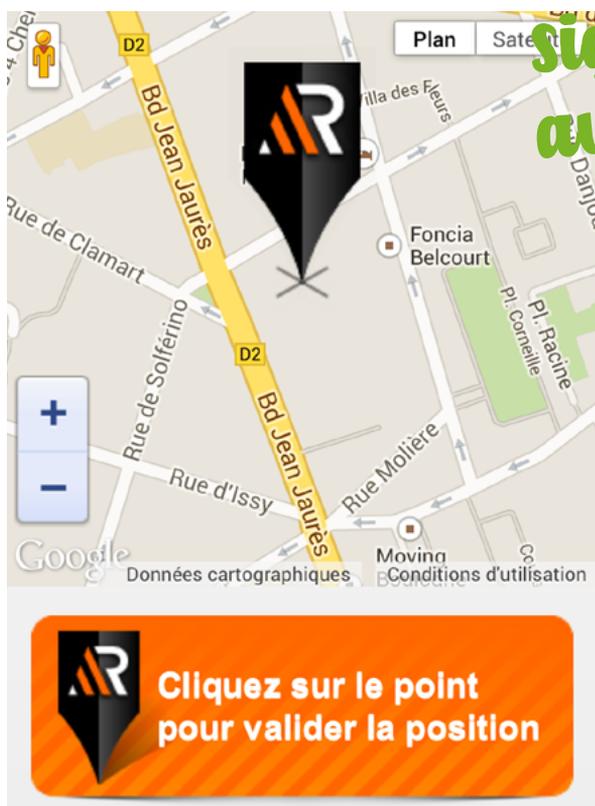
Mais, parce que beaucoup se demandent ce qu'ils peuvent faire à leur niveau, nous pensons aussi que le changement passe par la mobilisation et la sensibilisation de tous. Encore faut-il savoir comment agir et par où commencer ! Et pour cela, il n'y a pas de meilleure méthode que de faire appel aux quelques-uns qui savent transmettre à ceux qui veulent avancer.

Dominique Lefort, en couverture de ce numéro, est de ceux-là : notre géant vert, comme le surnomme ce portrait, se passionne depuis longtemps pour les grands enjeux environnementaux, mais aussi pour la façon de les partager auprès du plus grand nombre. Pour que nous avançons, tous !

C'est lui, et beaucoup d'autres Villarois, que nous sollicitons pour accompagner notre mobilisation, celle qui permettra encore longtemps de dire qu'à Villers, il fait bon vivre.

François Werner,
Maire de Villers-lès-Nancy

Signalez les dangers avec Activ'Route



Remettre les conducteurs au cœur d'une politique de sécurité routière conçue par et pour les usagers, c'est l'objectif d'**Activ'Route**, le premier réseau de signalement des endroits dangereux conçu et animé par la **Ligue de défense des conducteurs**.

Son fonctionnement est simple, dès qu'un conducteur rencontre une difficulté (route dégradée, un danger spécifique, des vitesses inappropriées, des aménagements inadaptés ou bien encore des signalisations incohérentes), il peut effectuer un signalement depuis l'application. L'objectif d'**Activ'Route** est aussi de devenir un observatoire de l'état des routes et un véritable réseau d'utilité publique au service des collectivités.

Plus d'infos sur www.activroute.org



Un récent exemple dans le secteur de Clairlieu, rapidement identifié par la Police municipale.

S'engager ensemble pour une ville propre

Dépôts sauvages et poubelles qui débordent sur les trottoirs ? À Villers, comme ailleurs, un changement de comportement est nécessaire et urgent. La Police municipale, assermentée, fait dorénavant la chasse aux infractions qui pénalisent notre environnement et notre qualité de vie. À la recherche d'indices, elle n'hésitera plus à sanctionner les mauvais comportements et verbaliser les responsables. Un aller-retour en déchetterie nous évite :

- **250 €** pour les déchets sur l'espace public en dehors des jours et heures de collecte
- **500 €** pour du matériel ou des objets présentant un risque pour la sécurité des personnes
- **jusqu'à 1 500 €** pour les dépôts sauvages

Alors on fait tous un effort ! D'autant que le prochain Villers nouvelles vous donnera toutes les astuces pour soulager nos poubelles.

Une étape clé pour le Plan climat air énergie territorial

Face à l'urgence climatique, nos modes de vie, ainsi que nos manières de consommer, de nous déplacer, d'habiter et d'agir dans notre territoire doivent impérativement évoluer. Il s'agit aujourd'hui de réinventer de nouveaux modèles urbains.

Après plusieurs mois de travaux avec les acteurs socio-économiques, les partenaires institutionnels, les associations, les étudiants et les élus, les grandes orientations du nouveau **Plan climat air énergie territorial** (PCAET) ont été présentées en Conseil métropolitain le 12 mai.

Pour atteindre ces objectifs, la Métropole du Grand Nancy a souhaité structurer sa stratégie de transition écologique et énergétique du territoire autour de cinq axes majeurs :

- Accompagner la transition du parc bâti du territoire,
- Accélérer l'essor des mobilités durables et décarbonées,
- Accompagner les transitions vers une économie bas-carbone,
- Adapter les territoires aux effets du changement climatique,
- Agir collectivement en faveur des transitions.

Pour en savoir plus sur le PCAET, rendez-vous sur www.grandnancy.eu



Scannez pour accéder directement au PCAET

Une nouvelle formule pour la collecte des encombrants

Le Conseil métropolitain l'a acté : la collecte d'objets encombrants se fait désormais **sur rendez-vous** et remplace l'habituel ramassage en porte à porte réalisé une fois par an au printemps. Depuis le 1^{er} juin, les rendez-vous sont ouverts pour un passage directement au sein du foyer, en présence de l'usager. Cette nouvelle formule permettra le tri des encombrants en vue de leur réemploi ou valorisation, limitant ainsi l'impact sur l'environnement.

La collecte interviendra dans un délai de deux semaines à compter de la prise de

rendez-vous et sera facturée entre 10 € à 30 € en fonction du volume de dépôt, le

volume total ne pouvant excéder les 6 m³ et les 75 kilos par objet. Cette prestation pourra s'opérer deux fois par an et par foyer.

Plus d'infos auprès de La Maison de l'habitat et de développement durable au 03 54 50 20 40 ou sur www.mhdd.grandnancy.eu





Scannez pour accéder
directement à la concertation
réglementaire !

Le règlement local de publicité intercommunal se construit avec vous

**La concertation avec
les habitants a démarré.
Exprimez-vous !**

Affichages publicitaires
trop imposants et trop
nombreux ? Enseignes
inadaptées ? Trop de
dispositifs lumineux ?

La Métropole du Grand
Nancy doit définir son
RLPi, une démarche
qui a pour objectif de
préserver l'environnement
et le cadre de vie, tout en
assurant la visibilité des
acteurs économiques.

En effet, ce document
vise à réglementer les
formats et l'implantation
des dispositifs publicitaires
dans les 20 communes
du Grand Nancy.

Objectif ? Élaborer un
outil cohérent à l'échelle
des 20 communes
du Grand Nancy, qui
permette de maîtriser
l'impact paysager et
visuel de la publicité
extérieure. Vous êtes
invités à donner votre avis
sur :

www.jeparticipe.metropolegrandnancy.fr



Le mur de la vigne, sentier de la justice, se refait une beauté

Les épisodes de sécheresse consécutifs
et les périodes de gel n'ont pas épargné
le vieux mur de la vigne qui avait grand
besoin d'être restauré.

L'entreprise Clema a débuté les travaux mi-
mai pour une durée de 2 mois.

Au cours de cette période, pour la sécurité
de tous, le sentier de la justice est fermé
au public. Nous remercions les promeneurs
de leur patience et Michel Ernewein pour
la photo : l'association de la vigne Saint-
Fiacre veille !

50 ANS Clairlieu

**2022 > 2023 : une année pour fêter
le 50^e anniversaire de Clairlieu !**

Dans les années 1970, le lotissement de Clairlieu sort de terre. C'est la plus grosse opération d'habitat social individuel de France, et même d'Europe ! Les **1 328 pavillons**, conçus par l'architecte **Louis Fleck**, tous sur le même modèle, sont livrés à leurs propriétaires, prêts à finir, par la société de gestion **Le Nid**, présidée alors par **Jean Fléchon**.

L'élan coopératif et la solidarité entre les habitants du quartier sont nés.

École, commerces, Maison des jeunes et de la culture, marché hebdomadaire... Tout est là. 50 ans plus tard, ce quartier lové dans la forêt s'enrichit d'une maison pluridisciplinaire de santé.

C'est peut-être tout ça qui fait qu'on s'attache vite à Clairlieu : des services, un vaste écrin de nature et de la solidarité.

Le lancement officiel de cet anniversaire a eu lieu le 21 mai sur le mail Jean Fléchon. Suivront durant une année, des conférences, des visites guidées et commentées du quartier, un livre-mémoire collaboratif, des expositions de photos, le banquet des habitants... Le programme se construit avec les acteurs de Clairlieu.

Notez d'ores et déjà les prochains temps forts :

Vendredi 17 juin, kermesse de l'école **Albert Camus** ouverte à tous, dès 17h

Samedi 18 juin : Les feux de la Saint-Jean organisés par **Clairlieu animation**. Toute la journée dès 8h : animations, concerts, démonstrations sportives, théâtrales, danse...

Vendredi 5 août : découverte historique et patrimoniale «**Villers-lès-Nancy de Clairlieu à Brabois**» dans le cadre d' **Un soir, une commune**, à 19h.

Ça, c'est la mobylette de Marcel devant son pavillon boulevard Valonnière, immortalisée par Claude Gorgelier. Ce cliché est celui qui symbolise les débuts de Clairlieu. C'est aussi une première carte postale d'une série de 10, très collector !



Géant vert !

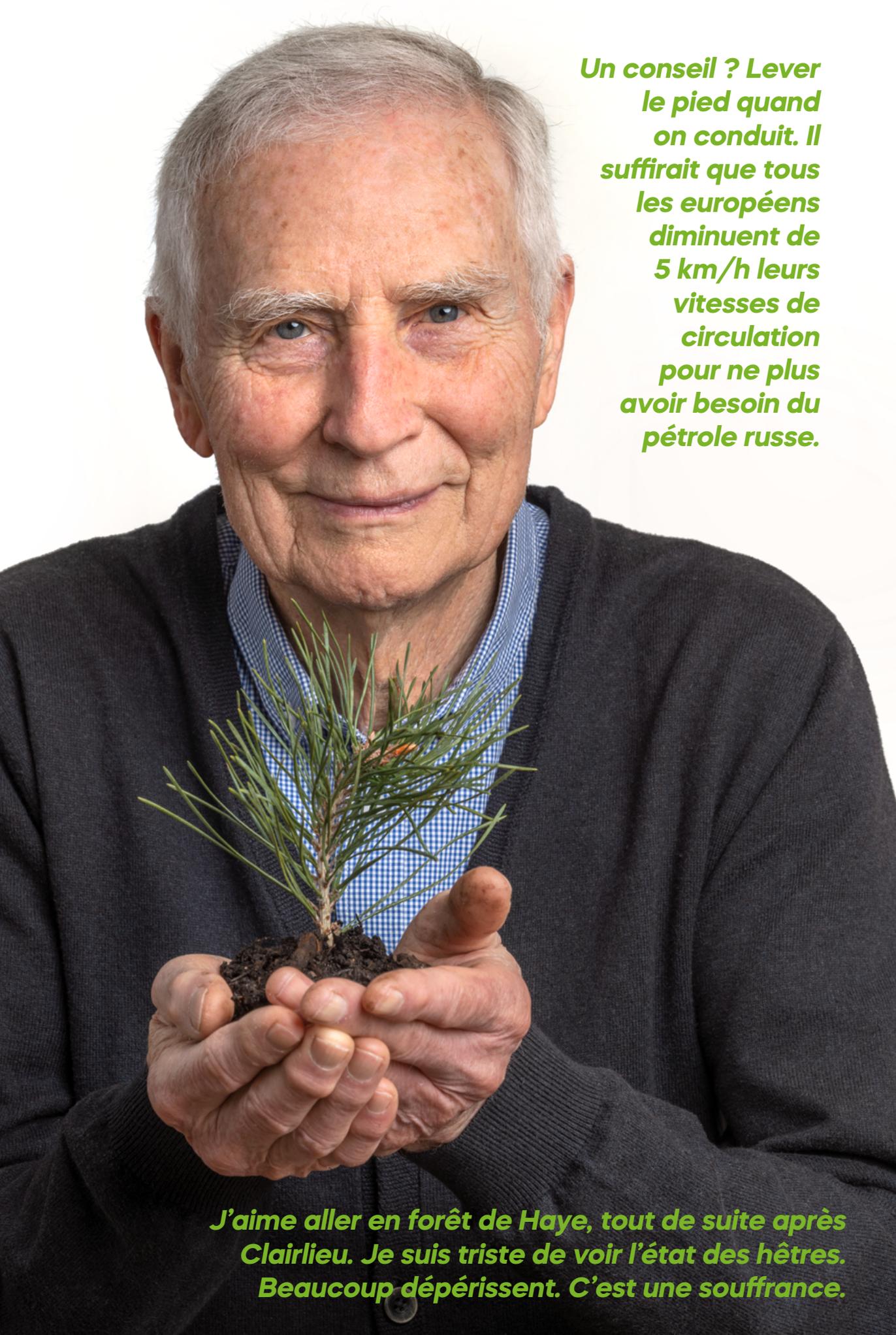
Dominique Lefort est né à Riga où son père, diplomate, était en poste. La famille voyage beaucoup : Varsovie, Berlin, la France, le Portugal où Dominique Lefort est allé pour la première fois à l'école. Il avait 6 ans. Après la guerre, la famille bouge à Prague, parcourt toute la vallée du Rhin jusqu'à Bad Godesberg où elle retrouve André-François Poncet, qu'elle avait connu à Berlin à la déclaration de la guerre. Dominique Lefort poursuivra ses études dans des écoles à l'étranger jusqu'à 19 ans, où il intègre maths sup et maths spé à Nancy.

1956 est une année charnière. Dominique Lefort a 20 ans, il est assez remuant et s'inscrit dans un club d'athlétisme. Le remuant est récompensé : champion de Lorraine du 100 mètres et champion de France du 4x100 mètres avec ses équipiers. Parallèlement à ses études à l'ENSIC de Nancy, il grappille quelques certificats à l'école de géologie, aux Mines, à l'ENSEM, à la fac des sciences... Et se forge une culture générale scientifique plutôt solide.

Il rejoint la vie active et part 3 ans à Marseille. Nostalgique de la région, il intègre le centre de recherches de Pont-à-Mousson où il fait toute sa carrière dans les domaines de l'eau industrielle, urbaine et le stockage d'énergies. À la retraite depuis 30 ans, pas question de ne plus remuer : Dominique Lefort s'engage de très près vers tout ce qui touche au développement durable, l'écologie et l'environnement.

La nature et vous ?

Nous étions 12 frères et sœurs et avons habité des maisons où la nature était dans le jardin et au bout, la forêt. Quand j'étais à Prague, j'allais chasser le faisan et les chevreuils au lance-pierre. La nature a toujours été là. En 1975, j'ai pris une exploitation agricole en double activité avec un de mes frères pour l'aider à démarrer. J'ai touché à l'agriculture avec les problèmes que l'industrialisation de l'agriculture a amenés (produits, dégradation des sols, des nappes phréatiques) et que nous ne parvenons à endiguer.



**Un conseil ? Lever
le pied quand
on conduit. Il
suffirait que tous
les européens
diminuent de
5 km/h leurs
vitesses de
circulation
pour ne plus
avoir besoin du
pétrole russe.**

**J'aime aller en forêt de Haye, tout de suite après
Clairlieu. Je suis triste de voir l'état des hêtres.
Beaucoup dépérissent. C'est une souffrance.**

Je me suis engagé en 2007 dans la cause environnementale par souci de la dette envers les générations futures et de la dette envers l'environnement. J'ai créé avec d'autres passionnés l'association **IDDEES** dont je suis toujours président. En 2017, j'ai découvert le **Shift project** créé par **Jean-Marc Jancovici**. J'ai développé une antenne **Shifters** à Nancy. Au moment du confinement, j'ai passé le flambeau. C'est Paul Mougel qui a repris le pilotage de l'antenne Shifters qui compte environ 250 membres sur la Meurthe-et-Moselle. Ils font d'ailleurs partie de la COP métropolitaine.

J'ai conservé toutefois des champs d'actions : la forêt et la rénovation énergétique essentiellement. Diminuer nos consommations d'énergies est pour moi l'une des solutions pour maîtriser les problèmes de réchauffement climatique.

Pourquoi cet engagement ?

C'est la responsabilité qu'on a vis-à-vis des autres. Social et environnement sont liés. J'ai des responsabilités, tous les hommes ont des responsabilités, vis-à-vis des plus démunis, pour agir.

J'ai fait isoler, de la toiture aux façades, la maison dans laquelle je vis. L'aventure a été laborieuse. Nous constatons un réel problème de formation dans les métiers du bâtiment et de la rénovation énergétique. C'est pour cela qu'un membre du **Shift Project**, au niveau national, est venu à Nancy et a rencontré pas mal d'élus sur cette problématique, soulevant en particulier le problème de la reconversion de nos artisans, incontournable pour répondre aux enjeux environnementaux.

Avant le confinement, je suis allé à la rencontre d'étudiants des grandes écoles. J'ai organisé des conférences chez eux par le biais du **Shift project**. Je pense que les jeunes doivent être les moteurs de la demande de formation. Le premier gros rapport fait par le **Shift** a porté justement sur la formation aux problèmes environnementaux dans l'enseignement supérieur.

L'avenir climatique ?

Je serai pessimiste tant que les élus ne le prendront pas en main. Jean-Marc Jancovici a baissé les bras. Il ne compte plus sur les politiques mais sur les citoyens et les associations pour faire bouger les lignes. Il est vraiment l'heure d'accepter les réalités scientifiques. Les lois de la physique, de la chimie ou de la thermodynamique ne changeront pas.

« Il faut avoir confiance en l'homme. L'homme et les jeunes surtout. Que les jeunes nous poussent à prendre nos responsabilités. Qu'ils n'hésitent pas à manifester et à aller voter pour les politiques qui leur semblent porter un véritable engagement au profit des enjeux environnementaux. »

On pourra apprendre à mieux les utiliser, mais elles ne changeront pas. C'est pour cela que je me bats à propos de la forêt et de la grosse erreur qui est faite de croire qu'elle va remplacer les énergies fossiles. En 1800, la forêt courait à la catastrophe en France. Il n'y avait plus que 5 millions d'hectares. Aujourd'hui, il y en a près de 20 millions. Pour autant, la biodiversité ne s'est pas améliorée. Je pense que ça n'est pas seulement la forêt qui joue un rôle dans la biodiversité. J'organiserai d'ailleurs une conférence à l'automne sur ce sujet.

C'est pour l'instant ce que j'estime de plus précieux : la forêt.



Les fresques du climat proposées par les Shifters sont une initiation grand public à la formation des enjeux environnementaux. Il en existe une trentaine : fresque de la forêt, de la mobilité...

La vie en vert !

L'équilibre mondial est atteint et le constat est implacable : les conséquences à court terme du déséquilibre climatique sont déjà là. Nous sommes tous conscients qu'un changement profond de notre façon d'habiter le monde doit s'opérer. Comment voir clair ? Comment agir ? Depuis 2014, la Ville déploie différentes actions au profit de la protection de la biodiversité, l'économie des ressources naturelles et la réduction de son empreinte carbone. Sensibiliser pour mieux comprendre et se mobiliser, c'est la démarche qu'a adoptée Stéphane Klopp, adjoint à la transition écologique et à l'environnement.

La biodiversité, essentielle

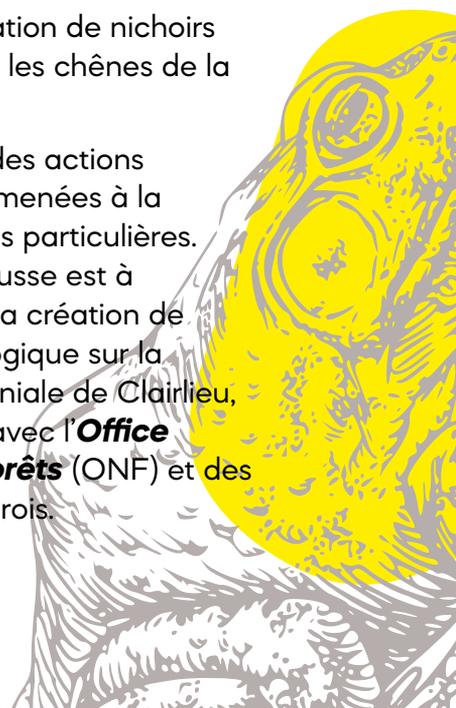
Depuis 2015, Stéphane Klopp et les agents de la Ville se sont engagés dans une politique concrète de gestion des espaces verts.

Le fauchage tardif, à la faveur des insectes et des oiseaux, le remplacement de nombreux massifs de fleurs annuelles par des vivaces (floraisons plus étalées dans la saison, plus favorables aux pollinisateurs) et l'arrêt progressif des pesticides ont été les premières actions.

L'arrêt total des pesticides en 2019 a entraîné la végétalisation dans des allées de l'ancien cimetière, après un essai plutôt concluant dans le parc M^{me} de Graffigny.

Tout ceci a permis un retour de la faune et de la flore, comme par exemple deux espèces d'orchidées dans la coulée verte. La lutte contre les nuisibles n'est pas pour autant abandonnée, notamment contre les chenilles processionnaires grâce à l'installation de nichoirs à mésanges sur les chênes de la ville.

Parallèlement, des actions ciblées ont été menées à la faveur d'espèces particulières. La grenouille rousse est à l'honneur avec la création de la mare pédagogique sur la pépinière domaniale de Clairlieu, en partenariat avec l'**Office national des forêts** (ONF) et des naturalistes villarois.



C'est quoi exactement la biodiversité ?

Le mot biodiversité est apparu dans les années 80. C'est une contraction de **biologique** et **diversité**. La biodiversité, c'est l'ensemble des êtres vivants et des milieux naturels. Plantes, arbres, insectes et autres animaux, champignons, bactéries, rivières, lacs, montagnes, forêts... Et nous aussi, les humains. La biodiversité, c'est aussi le lien qui se tisse entre tout ce vivant car on ne vit pas seul dans sa bulle... Il y a une interaction constante entre les organismes vivants eux-mêmes et les organismes et leur milieu.

En arrachant la mandragore sans précaution, on prenait le risque de devenir fou en raison des cris de la plante. Bien que le terme soit apparu dans les années 80, la biodiversité est ancestrale.



Illustration issue du **Tacuinum sanitatis**, manuel médiéval écrit par **Ibn Butlân** vers 1050. Version manuscrite, vers 1450, Rhénanie. Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France. Département des Manuscrits.

ABC de la biodiversité métropolitaine

Au travers d'un inventaire assez exhaustif de la faune et de la flore de son territoire, la Métropole du Grand Nancy souhaite passer à la vitesse supérieure et se lancer dans une réelle démarche d'atlas de la

biodiversité. Villers-lès-Nancy est bien entendu partie prenante dans ce nouveau projet, à la fois pour partager les études déjà réalisées que pour identifier de nouvelles zones à étudier.



Plus d'infos sur www.abc.naturefrance.fr

Grâce à cette mare, les écoliers de l'école Camus bénéficient depuis 2016 d'animations de sensibilisation à l'environnement encadrées par le **centre permanent d'initiatives pour l'environnement** (CPIE) de Champenoux.

Une subvention de 5 000 € a été attribuée au **Carrefour d'accompagnement public social** (CAPS) dans le cadre de la rénovation du château de Brabois, pour permettre la mise en place de mesures compensatoires pour la faune : gîtes dans les combles pour les chauves-souris et déplacement de la colonie d'hirondelles de cheminée vers les nouvelles écuries.

Favoriser la biodiversité a aussi été l'occasion d'économies.

Le broyage systématique des déchets de taille d'arbres réintroduits en paillage de massifs arbustifs en est une. Tout comme la reprise par les services de la ville d'une prestation externe pour l'entretien des espaces autour du bassin de la Sance : une économie annuelle de 30 000 € depuis 2015.



TrameBiosol

Ce projet innovant concerne la création d'une trame brune permettant de mieux connaître la composition des sols des différents milieux et leur microfaune. Il complète la trame verte et bleue le long d'un parcours traversant les communes de Villers, Vandoeuvre, Laxou et Ludres. Un soutien actif a été apporté au projet. Trois fosses ont été creusées et un prélèvement à la tarière effectué à Villers. Les résultats compléteront l'*Atlas métropolitain de la biodiversité*.



Plus d'infos sur
www.flore54.org

Les équipiers du climat

Un équipier du climat maîtrise les bonnes pratiques écoresponsables du quotidien. Il sensibilise, informe et agit pour l'environnement. Il encourage et accompagne ses voisins à les appliquer.

Devenir équipier du climat c'est aussi se former et être acteur d'un environnement plus durable.

Au moins une des 4 thématiques concerne les équipiers du climat :

- La valorisation des déchets verts : paillage, mulching, broyage...
- Le compostage : tri des bio déchets...
- Les économies d'énergie : écogestes, maîtrise de l'énergie...
- La biodiversité : installer dans son jardin un nichoir à oiseaux, un hôtel à insectes, jardiner écoresponsable...



Plus d'infos : devdurable.villers@villerslesnancy.fr et sur www.citoyennetevillers.eu



La Fête de la Nature

Créée en 2015, elle fédère les associations et les personnes ressources pour sensibiliser la population au respect de l'environnement et du cadre de vie, aux économies d'énergie, aux écogestes et aux pratiques vertueuses de jardinage, de consommation...

L'édition 2022 a été l'occasion de lancer les premiers recrutements des équipiers du climat.

Espace naturel sensible (ENS)

Un effort considérable a été fait pour protéger de l'urbanisation les 39 ha du plateau de Villers malgré la pression foncière, et les 5,5 ha de la pelouse de l'Ermitage, en appui au travail des associations « historiques » de protection du site, DEVIBRA, FLORAINE et FLORE 54, mais aussi au sein du Comité de pilotage avec d'autres associations environnementales et les collectivités partenaires Métropole et Conseil départemental.

Comme dans de nombreux projets écologiques, la transversalité est de mise, et l'élaboration du plan de gestion est l'occasion de travailler sur la réfection du parcours sportif du plateau de Villers où la mise en place de nouveaux agrès va être étudiée, plus modernes et mieux adaptés aux pratiques actuelles, avec un volet pédagogique sur l'intérêt écologique du site.

L'ENS sera complété par les 10 ha du vallon de Hardeval et les anciens vergers pourraient être réhabilités.



Le comité consultatif environnement

Il est constitué de 6 associations environnementales villaroises ou œuvrant sur le territoire de Villers. Il a permis une concertation sur de nombreux dossiers dont l'activation de l'Espace naturel sensible du plateau ou le projet de construction Batigère, rue de Versigny, qui a pris en compte notamment la présence de salamandres aux alentours du site pour proposer des zones d'hivernage supplémentaires à cette espèce.

Ressources précieuses

L'économie de foncier, extrêmement importante pour la préservation de la biodiversité, permet aussi d'éviter le ruissellement des eaux de pluie, la restitution de chaleur la nuit par les matériaux de construction, et préserver des trames noire (protection de la faune contre l'éclairage de nuit) et transparente (qualité de l'air).

Concernant l'eau potable, sa consommation a diminué de moitié pour le fleurissement entre 2015 et 2020 avec le développement de vivaces dans les parterres de la ville et la diminution par 2 du nombre de

jardinières. Depuis 2021, une station de pompage des eaux pluviales pour remplacer l'utilisation d'eau potable pour le fleurissement a été mise en place. La Ville est donc passée de 300 m³ d'eau potable consommés par an en 2014 à 0 m³ en 2021. Plus une goutte n'est utilisée pour le fleurissement de la ville. Quant à l'arrêt des pesticides précédemment cité, il participe pleinement à la préservation des nappes phréatiques.

Ces efforts ont été valorisés avec l'obtention de 2 libellules en 2021 au label **commune nature** de l'**Agence de l'eau**.



Le chauffage urbain

Il est alimenté par l'incinérateur de Ludres et une chaufferie bois installée à Vandoeuvre.

Il fournit aujourd'hui la mairie et le gymnase Gilbert Bauvin. Gérard Paltz, adjoint à l'urbanisme et aux travaux, souhaiterait pouvoir y connecter la résidence autonomie Paul Adam et convaincre l'URSSAF et la CPAM de s'y connecter également.



Ecopâturage, elles sont de retour !

L'écopâturage mis en place avec la Métropole du Grand Nancy dans le parc de Brabois depuis 3 ans, grâce à la volonté de la Ville d'être pilote pour ce projet, permet d'éviter les consommations de carburants par une fauche mécanique. Cette pratique se développe sur le plateau, la prairie de l'Ermitage et le vallon de Hardeval.



Recycler !

Les points d'apports volontaires (PAV) pour le verre et le papier sont une source de valorisation de la matière première récupérée.

De nouveaux points d'apports volontaires ont été installés rue Albert 1^{er}, rue Sous la Croix et rue de Vandoeuvre notamment.

Par ailleurs, le tri sélectif est opérationnel dans le parc Madame de Graffigny depuis 2021.

Il sera systématisé dans les écoles et le reste des bâtiments municipaux va faire l'objet d'un audit interne pour l'amélioration du tri, afin de favoriser le basculement de déchets jusqu'ici mis aux ordures ménagères vers les

bacs de recyclables, deux fois moins onéreux pour la commune.

L'arrêt de la prise en charge des déchets verts dans les ordures ménagères par la Métropole a fait l'objet de pédagogie pour les transformer en « or vert » : paillage pour enrichir le potager ou limiter les arrosages des haies, compostage, mulching pour enrichir la pelouse...

C'est de saison et toujours d'actualité : consultez ou téléchargez le livret sur www.villerslesnancy.fr



*Accédez à la
carte des PAV
de votre secteur*



*Mulching, paillage, compostage...
Le livret plan B pour les déchets
verts vous accompagne pour
toutes les astuces au jardin !*

Des composteurs partagés dans le parc M^{me} de Graffigny, place Jeannon l'Arbalétrier et rue Sainte-Odile permettent de valoriser les bio déchets, c'est-à-dire les déchets de cuisine.

Un autre composteur partagé sera installé sur le mail Bichaton.

Une cubaine lorsqu'on sait qu'à compter de 2024, la valorisation des biodéchets sera obligatoire en France pour les particuliers et les professionnels.



**Le saviez-vous ?
La suppression
des lampes à
sodium c'est
- 30 % d'intensité
lumineuse sur la
ville.**

Ils fuient nos villes trop éclairées : amphibiens, chauves-souris, oiseaux... Depuis plusieurs années, ces espèces ont considérablement réduit leurs visites nocturnes dans les zones urbaines. En cause : une lumière artificielle trop agressive qui perturbe leur cycle de vie. Aujourd'hui, la biodiversité, dans son ensemble, est particulièrement menacée par les nuisances lumineuses. Si l'impact sur la biodiversité est important, les nuisances lumineuses ont aussi des effets sur la santé humaine, sur l'observation des étoiles et sur les consommations d'énergie des villes.

Les marches de nettoyage

Lancées les premiers dimanches de chaque mois, elles permettent à chacun de participer à l'entretien de son cadre de vie, en particulier les plus jeunes, sans pour autant dédouaner les irresponsables qui continuent de jeter bouteilles, emballages ou mégots. Toutes les collectes sont triées et recyclées dans la mesure du possible.



Repair Café

Villers est partenaire du dispositif depuis 2018 avec le soutien de la Métropole et de la **MJC Jean Savine**. L'engagement des bénévoles a vite permis à l'atelier de voler de ses propres ailes, en proposant de réparer gratuitement les appareils qui ne fonctionnent plus : tondeuses, télévisions, aspirateurs, radios et bien d'autres...

Trouvez le jour et lieu qui convient sur www.repairgrandnancy.fr



Allez directement au Repair café !



Les jardins partagés

La création du jardin partagé Saint-Fiacre, en partenariat avec Grdf, puis celle du jardin sur le site Pagnol, propose 16 parcelles avec clôtures, composteur, abri de jardins et outils.

Les bénéficiaires, dont la production potagère a permis d'améliorer le quotidien alimentaire, profitent aussi de conseils, d'entraide et d'ateliers cuisine.

CLAIRVOLT, le défi novateur

Ce projet innovant est conçu par les bénévoles de l'association **Clairlieu Éco Défi**, déjà engagés dans la rénovation énergétique globale des pavillons de Clairlieu.

Cette proposition « photovoltaïque » se base sur l'autoconsommation et est ouverte à tous puisque non assujettie à la capacité d'emprunter.

Une trentaine de foyers villarois se sont engagés dans le lancement de la première phase du projet, qui pourrait aboutir à terme à 250 maisons

équipées de panneaux solaires dans le quartier de Clairlieu. Des perspectives sont envisagées sur les autres quartiers de la ville et dans l'ensemble de la métropole.

Suivez l'actualité de Clairlieu Éco Défi et entrez en contact avec les membres de l'association sur www.clairlieuecodefi.fr

En savoir plus Clairlieu Éco Défi



S'adapter au changement climatique ?

Malgré les efforts accomplis et à venir, la lutte contre le réchauffement climatique ne va pas suffire à éviter les conséquences au quotidien. L'enjeu est de projeter pour mieux s'adapter. La priorité est d'accompagner les plus défavorisés face à une situation de plus en plus difficile.

C'est dans cette perspective qu'une étude a été lancée sur l'aménagement des cours d'école : îlots de fraîcheur, végétalisation et place de l'eau, jeux et espaces de repos...

Un questionnaire destiné aux enfants et aux parents a été diffusé, le conseil municipal d'enfants est sollicité par le biais d'une animation du CPIE et les élus analysent les meilleures pistes possibles à mettre en œuvre.

Quant aux deux crèches de la ville, elles ont bénéficié d'une installation

climatisée réversible qui permet maintenant un accueil adapté des plus petits. Pour pallier les fortes chaleurs, des volets ont aussi été posés sur les façades les plus exposées au soleil de la crèche La Sapinière.

La Caisse d'allocations familiales de Meurthe-et-Moselle a subventionné les travaux à 80 %.

D'autres bâtiments municipaux s'adaptent à cette logique. Les travaux de la MJC Jean Savine et de la résidence autonomie Paul Adam permettront de faire des économies d'énergie. Toiture isolée et terrasse végétalisée pour la résidence, nouvelles menuiseries extérieures, isolation de la toiture et des murs pour la MJC garantiront aussi un meilleur confort pour les usagers.



Le Conseil municipal d'enfants contribue activement aux réflexions menées autour des îlots de fraîcheur dans les écoles.

Ne pas confondre météo et climat

La **météo**, c'est le temps qu'il fait à un moment et à un endroit donné.

Le **climat** désigne les valeurs moyennes des paramètres météorologiques (précipitations, températures, nébulosité...) mesurées sur de longues périodes et sur des secteurs géographiques vastes et bien définis, appelés zones climatiques. Les prévisions météorologiques ne peuvent donc remettre en cause la réalité du réchauffement planétaire.

*Tout comprendre sur le changement climatique ?
Rendez-vous sur www.ademe.fr*



Familles à énergie positive : un concours qui accompagne.

Familles à énergie positive

L'objectif de ce concours d'économies d'énergie est de mobiliser le grand public sur les économies d'énergie que l'on peut réaliser au quotidien par des gestes et astuces simples, sans affecter son confort. Il se déroule tous les ans, pendant toute la saison de chauffage, du 1^{er} décembre au 30 avril.

Pour les familles participantes, il s'agit de réduire leur consommation d'énergie uniquement en modifiant quelques habitudes quotidiennes.

Depuis la création de ce concours en 2011, 90 % des familles ont réalisé des économies, représentant en moyenne 200 euros par foyer et par an.

Durant la campagne 2016-2017, 45 familles de la métropole du

Grand Nancy ont participé et totalisé près de 80 000 kWh d'économies d'énergie et 123 000 litres d'eau, soit les consommations annuelles d'une famille de 4 personnes dans un pavillon énergivore lorrain.

En 2017/2018, 20 familles villaroises, accompagnées par le CCAS, ont participé au concours. L'action était organisée autour des économies d'énergie mais aussi autour d'ateliers menés en partenariat avec la MJC Jean Savine (fabrication de bougies en cire d'abeille, bien comprendre ses factures et choisir son fournisseur). En moyenne, les familles ont réalisé 100 € d'économies sur leurs factures d'énergies annuelles.

Des déplacements plus vertueux

De nouvelles pistes cyclables ont vu le jour dans le parc de Remicourt, à l'abri des voitures de la rue de Vandoeuvre et du boulevard Cattenoz, avec davantage de sécurité pour les vélos grâce au nouveau giratoire et à la suppression des tournes-à-gauche aux feux tricolores.

Un aménagement permet de descendre les marches du souterrain passant sous le boulevard des Aiguillettes près de la Poste.

Une station de gonflage a été installée devant la mairie.

La coulée verte est en attente d'aménagement par la Métropole pour permettre une cohabitation entre piétons et cyclistes, et amener ceux-ci jusqu'à Nancy.

Une piste cyclable a été demandée à la Métropole dans l'avenue Paul Muller afin de relier le Technopôle et le camping au bas de Villers.

Une valorisation des nouveaux parcours reste à faire, notamment par une rencontre avec les directeurs des écoles TELECOM Nancy, Facultés des sports et des sciences, IUT, Lycée Stanislas, pour présenter les nouvelles possibilités de déplacements à vélo pour les étudiants.

La Maison du vélo reste votre alliée pour les déplacements à vélo : des conseils, des idées de balades, des services et la location de vélo, standard ou à assistance électrique...

scannez le code



www.maisonduveelo.grandnancy.eu



JUIN

LES VENDREDIS APRÈS-MIDIS BALADE VILLAROISE

Infos : michel.ernwein@free.fr
Facebook : Tu sais que tu es
de Villers-lès-Nancy si

MERCREDI 1^{ER} FÊTE DU JEU

Le Placieux - 14h > 18h30
Infos : villerslesnancy.fr

MER. 1^{ER} > SAM. 4
AUDITIONS DES ATELIERS
THÉÂTRE JEUNES
Théâtre de la Roële
Infos : theatredelaroele.fr



JEUDI 2 VISITE GUIDÉE DE LA CHAPELLE SIXTINE DE SILLÉGNY

proposée par Traditions et
solidarité en Lorraine
MJC Jean Savine - 14h
Infos : 03 83 27 70 90

SAMEDI 4
TOURNOI PROPOSÉ PAR LE
COS VILLERS VOLLEY BALL
COSEC Chepfer - 14h30
Infos : villersvolley@gmail.com

DIMANCHE 5
VOIX SANS FRONTIÈRES
Concert d'Antoine Bossard
et Pascal Keller
Parc M^{me} de Graffigny
16h - gratuit
Infos : villerslesnancy.fr



JEU. 16
RENCONTRES
LITTÉRAIRES DE VILLERS
Katia Astafieff pour son ouvrage
La fille qui voulait voir l'ours
Château M^{me} de Graffigny
18h45
Infos : 03 83 92 32 40

JEU. 16 > SAM. 18
AUDITIONS DES ATELIERS
THÉÂTRE ADULTES
Théâtre de la Roële
infos : theatredelaroele.fr

SAMEDI 18
LES FEUX DE LA ST-JEAN
MJC Jean Savine
10h > 23h
Entrée libre – Restauration &
buvette sur place
Infos : villerslesnancy.fr



SAM. 18 & DIM. 19
TOURNOIS U7,U9
U11 & U13
par le Cos Villers football
Stade Roger Bambuck
Infos : cosvillersfootball.fr

SAM. 25 & DIM 26
GALA DE TWIRLING BÂTON
organisé par le
Cos Villers twirling bâton
COSEC CHEPFER - 14h30
Entrée libre
Infos :
francoise.jerzy@orange.fr

SAMEDI 25 PORTES-OUVERTES DU COS VILLERS GYMNASTIQUE

Gymnase Alice Milliat
Entrée libre
Infos : cos-villers-gymnastique.jimdosite.com



SAMEDI 25
NOUNOU DATING
Parc M^{me} de Graffigny
Infos : 06 49 24 38 14 ou
rpe.villers@villerslesnancy.fr

SAM. 25 & DIM.26
TOURNOIS U15 & U18
par le Cos Villers football
Stade Roger Bambuck
Infos : cosvillersfootball.fr

MERCREDI 29
REPAIR CAFÉ
MJC Jean Savine - 18h30
Infos : 03 83 92 12 12



MER. 29 > 14 AOÛT
ILIO SIGNORI
Exposition proposée par la
galerie Goslin-Kunst
Galerie M^{me} de Graffigny
Infos : villerslesnancy.fr

JUILLET

SAMEDI 2
SPECTACLE DE FIN
D'ANNÉE DE
MUSICAVILLERS
Les Écraignes
Infos : musicavillers.fr

SAMEDI 2
GALA DE GYMNASTIQUE
RYTHMIQUE
de l'association familiale
COSEC Marvingt
Infos :
ass.fam.villers@wanadoo.fr

VENDREDI 8
SORTIE À EUROPA PARK
organisée par le PAJ
Infos : 03 83 94 16 37 ou
action.jeunesse@wanadoo.fr

MERCREDI 13
FÊTE NATIONALE
Feu d'artifice, bal populaire
Parc M^m de Graffigny
Infos : 03 83 92 32 40

Faites passer l'info !

ANNONCEZ VOS
ÉVÉNEMENTS DE LA
RENTRÉE
ENVOYEZ-NOUS VOS
INFORMATIONS AVANT LE
15 AOÛT 2022

Mairie de Villers-lès-Nancy
Service Communication
03 83 92 32 48 ou
communication@villerslesnancy.fr

RETROUVEZ L'AGENDA DES SORTIES
SUR
WWW.VILLERSLESNANCY.FR

Epidémie, canicule, grand froid ? Inscrivez-vous sur le registre de veille sanitaire et sociale.

En cas de forte chaleur, de vague de froid intense ou d'épidémie, toutes les personnes âgées et/ou handicapées inscrites sur ce registre sont contactées par le **Centre communal d'action sociale (CCAS)** qui s'assure que tout va bien et rappelle les consignes élémentaires pour éviter tout risque.

La fiche d'inscription ci-dessous permet aux personnes de s'inscrire ou d'être inscrites sur le registre de veille sanitaire et sociale. Elle est à renvoyer ou à déposer au **Pôle seniors**, à l'adresse indiquée en bas de la fiche.

Plus d'infos au 03 83 92 12 18

FICHE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE DE VEILLE SANITAIRE ET SOCIALE

NOM : PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : TÉL :

ADRESSE :

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE :

NOM : PRÉNOM :

TÉL : LIEN :

Je souhaite être inscrit(e) sur le registre pour bénéficier d'une aide en cas de déclenchement du plan d'urgence.

SIGNATURE :

SI LA DEMANDE D'INSCRIPTION EST FAITE PAR UNE TIERCE PERSONNE

NOM : PRÉNOM :

QUALITÉ :

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

NOM ET TÉLÉPHONE DU MÉDECIN TRAITANT :

INFIRMIER - NOM ET TÉLÉPHONE :

FRÉQUENCE DE SA VENUE :

FAMILLE - NOM, LIEN DE PARENTÉ ET TÉLÉPHONE :

FRÉQUENCE DE SA VENUE :

AIDE À DOMICILE - NOM PERSONNE / ASSOCIATION :

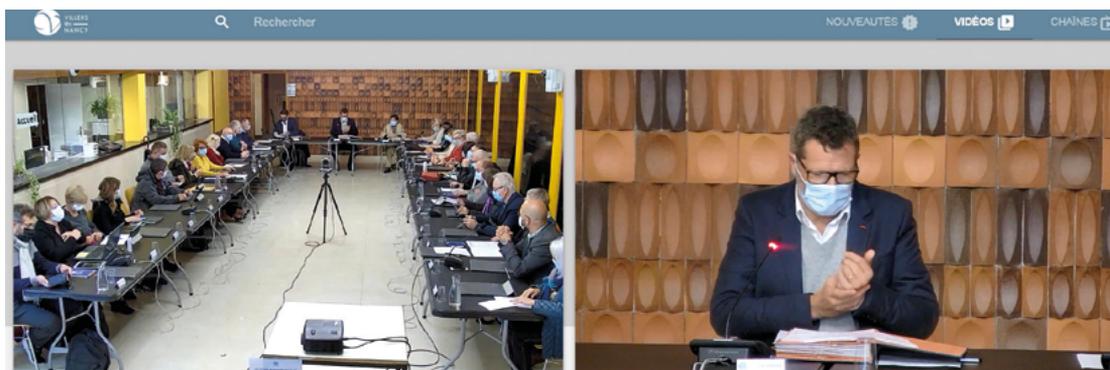
FRÉQUENCE DE SA VENUE :

VOISINAGE - NOM ET TÉLÉPHONE :

FRÉQUENCE DE SA VENUE :

FORMULAIRE À METTRE DANS UNE ENVELOPPE FERMÉE
À RETOURNER à l'adresse : Pôle Seniors - Mairie de Villers-lès-Nancy
BP 80028 - 54601 Villers-lès-Nancy Cedex
OU À DÉPOSER au Pôle Seniors, 3 rue Maurice André

Les conseils municipaux sont en ligne !



Revivez ou découvrez les débats sur :
www.villerslesnancy.fr dans la rubrique Mairie

Le conseil municipal est public. Pour être informé de la prochaine date, abonnez-vous à la page Facebook Ville de Villers-lès-Nancy Officiel

Votre voisin ne reçoit pas Villers Nouvelles ?

Plusieurs explications sont possibles :
Il a choisi de participer à la réduction des déchets en apposant un autocollant **Stop pub** ou il habite dans une résidence fermée dans laquelle les boîtes à lettres ne sont pas accessibles par les distributeurs depuis l'extérieur.

Il peut le signaler au service communication de la mairie, en indiquant son nom et son adresse par mail à communication@villerslesnancy.fr

Naissances

Arianna MANCEAU

31/12/2021

Céleste BEDU

01/01/2022

Raphaëlle VINCENOT HUMBERT

18/01/2022

Raphaël MANSUY

26/01/2022

Sacha MANSUY

26/01/2022

Hugo RICHARD

26/01/2022

Margaux MASSIGNAN

29/01/2022

Arthur BARUFFALDI

16/02/2022

Mael CISZEK LESCRENIER

08/03/2022

Liam RICHELOT

16/03/2022

Achille PAYEN

07/04/2022

Lyanna GASCOIN ANTOINE

21/04/2022

Mariages

Virginie DAFFAURE et

Olivier JOUBERT 14/01/2022

Nada BENARAB et

Maximilien FORNARO 12/02/2022

Cécile RENOUX et

Samuel ROZANES 07/05/2022

Gwendoline FRANCO et Anthony

COLLIGNON 14/05/2022

Infos pratiques

MAIRIE

Les services administratifs de la ville de la ville sont ouverts :

du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Contact : 03 83 92 12 12 ou

accueil@villerslesnancy.fr

POLICE MUNICIPALE

Permanence de 9h à 11h

les mardis matins

Centre Le Placieux

Boulevard Cattenoz

Contact : 03 83 92 12 13 ou

policemunicipale@villerslesnancy.fr

MSP

La maison des services publics de Clairlieu est ouverte le mardi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Tél. 03 83 97 17 70

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture le lundi, mardi et

jeudi de 14h à 17h, et du mardi

au samedi de 8h30 à 12h30

Tél. 03 83 47 04 03

ALLO VOIRIE

Pour signaler un défaut sur le

domaine public : 03 83 91 81 71

ou www.g-ny.org



EXPRESSION DU GROUPE VILLERS VERTE ET SOLIDAIRE

LE GROUPE MAJORITAIRE VILLERS ENGAGÉE

Le groupe Villers verte et solidaire s'oppose à la suppression de trois postes d'ATSEM dans les écoles maternelles de notre commune.

La municipalité a fait le choix de créer "un laboratoire de formation aux métiers de la petite enfance" tout en dégradant les conditions d'accueil des futurs stagiaires et services civiques : une incohérence totale ! Si nous partageons les enjeux de formation dans ce secteur en tension, nous ne pouvons accepter que les enfants soient moins bien accompagnés et que les conditions d'exercice des enseignants soient plus difficiles. A ce projet présenté comme ficelé lors du dernier conseil municipal et qui s'effiloche déjà ... nous répondons NON !

Au moment où, dans les autres écoles de la Métropole, on crée de nouveaux postes d'ATSEM, nous ne pouvons accepter qu'à Villers-lès-Nancy, nous dégradions l'accueil de nos enfants.

Par ailleurs, les orientations budgétaires présentées au dernier conseil municipal conduisent à une baisse globale des effectifs parmi les personnels municipaux : on peut à nouveau craindre une dégradation des services rendus aux Villarois. Cette baisse concerne essentiellement les personnels de catégorie C, c'est-à-dire les moins rémunérés. Or, il nous semble important de favoriser l'emploi de ces catégories et leur juste rémunération.

Nous avons également souligné le manque d'ambition de la municipalité pour améliorer de façon significative la performance énergétique des bâtiments municipaux. Nous serons vigilants sur la progression de ces investissements au regard des enjeux de transition écologique.

Enfin, nous concluons sur un constat : la vie démocratique sur Villers-lès-Nancy est en berne. Que dire de l'évolution des conseils de quartiers ? Que dire de la "démocratie participative" ? Et que dire de la façon dont les conseillers municipaux de Villers Verte & Solidaire sont oubliés de certaines réunions en lien avec la Métropole ...

Décidément, nous ne partageons pas avec la municipalité la même idée d'une vie démocratique riche de ses différences et participative !

Les élus du groupe Villers verte et solidaire



ROMERO BRITTO

18 MAI > 26 JUIN

GALERIE M^{ME} DE GRAFFIGNY

RUE ALBERT 1^{ER} VILLERS-LÈS-NANCY
PLUS D'INFOS : 03 83 92 32 40 - WWW.VILLERSLESNANCY.FR



EN PARTENARIAT AVEC

L'AUTRE GALERIE
GALERIE D'ART
14 RUE RAUGRAFF - NANCY
www.lautregerie.net



LE CLOS JEANNON
NANCY - MAISON D'HÔTES
TABLE GOURMANDE
MAISONS M MENGIN

